

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

-----  
**DÉCISION**  
-----

numéro
CCDC_240522_044

portant sur

---

## RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'ASSOCIATION VILLES ET TERRITOIRES OCCITANIE POUR L'ANNÉE 2024

---

Le Président de la communauté de communes Lodèvois et Larzac,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier les articles 5211-2, 5211-10, et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 24°,

**VU** la délibération n°CC\_230413\_10 du Conseil communautaire du 13 avril 2023, relative à l'actualisation de l'adhésion à l'association Villes et territoires Occitanie,

**VU** la délibération n°CC\_230704\_16 du Conseil communautaire du 4 juillet 2023 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

**CONSIDÉRANT** que, créée début 2013, l'association Villes et Territoires Occitanie, est l'un des vingt centres de ressources dédié à la politique de la ville et la cohésion territoriale en France : c'est un outil d'informations, d'échanges et de qualification pour les acteurs de la politique de la ville et, plus largement les acteurs mobilisés autour des enjeux de cohésion sociale et territoriale en Occitanie,

**CONSIDÉRANT** que le montant de la cotisation pour l'année 2024 est de huit-cents euros (800 €),

### **DÉCIDE**

- **ARTICLE 1** : De renouveler l'adhésion pour l'année 2024 à l'association Villes et territoires Occitanie pour un montant de cotisation de huit-cents euros (800 €),

- **ARTICLE 2** : D'imputer la dépense correspondante au budget principal chapitre 65, article 65568,

- **ARTICLE 3** : De dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, publié selon la réglementation en vigueur, notifié aux tiers concernés et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture  
34-200017341-20240522-lmc111258-AR-1-  
1

Date de télétransmission : 22/05/24

Date de publication : 23/05/2024

Date de notification aux tiers :

Moyen de notifications aux tiers :

Fait à Lodève, le vingt deux mai deux mille vingt-quatre,

Le Président  
Jean-Luc REQUI

## Bulletin d'adhésion 2024

### Pourquoi adhérer à Villes et Territoires Occitanie :

Villes et Territoires est un centre ressources partagé entre acteurs investis dans les politiques en faveur de la cohésion des territoires, et au bénéfice des populations fragiles de l'Est Occitanie. Financé conjointement par l'Etat (majoritaire, subventions)/ collectivités et EPCI (adhésions/subventions)/personnes morales ou physiques de droit privé (adhésions/subventions), il obéit à un principe central de neutralité.

### Il fournit les services suivants :

#### - Formations :

Expertise mutualisée, information sur les nouveaux dispositifs, partage de pratiques potentiellement inspirantes :

Journées thématiques, groupes de travail, visites de terrain :

Ex : Commerces de proximité, attractivité du territoire, la responsabilité sociétale des entreprises, la gestion urbaine de proximité, volet éducation des contrats de ville...

Production de guides et documents ressources :

Ex : guides (GUP, Clauses sociales), dossiers ressources (question éducative dans le contrat de ville, commerces de proximité), fiche de synthèse (fiche synthétique sur le nouveau dispositif de contrat local de santé mentale, retours d'expériences...)

Ex : étude sur l'observation de l'économie informelle dans les QPV de centre ancien et habitat social

#### - Accompagnement à l'ingénierie :

Sur la base de sollicitation des collectivités ou services de l'État :

Ex : accompagnement des sites en politique de la ville pour l'évaluation finale des contrats de ville

Ex : évaluation des cités éducatives de l'Hérault et de Lézignan-Corbières (Aude)

Ex : enquête sur des thématiques (parentalité, attractivité, etc)...

Sur la base de remontée convergente de besoins de plusieurs sites :

Ex : appui à l'observation d'une démarche d'observation/évaluation mutualisée

Ex : accompagnement et formation des conseils citoyens à l'échelle du Gard et de l'Hérault et production de documents de vulgarisation (glossaires, qui fait quoi, clarifications thématiques, etc.)

#### - Ressource online à la demande (téléphone, mail, interventions sur site, en formation) :

Ex : Collecte et diffusion des plans de lutte contre la radicalisation à annexer aux contrats de ville

Ex : mise en relation entre acteurs de la politique de la ville Occitanie

Ex : présentation de la politique de la ville dans le cadre de la formation TMS de l'IRTS

Ex : présentation de l'expérience des Conseils Citoyens en Languedoc Roussillon dans le cadre du Forum Citoyen à Narbonne

Ex : présentation de l'histoire de la politique de la ville dans le cadre d'un forum de la politique de la ville à Agde

### Intermédiation Collectivités/Etat :

#### - Porter la parole et faire valoir les intérêts des collectivités adhérentes concernées par la politique de la ville auprès du CGET, de l'État Régional, du Conseil Régional

Ex : Représentation auprès de l'ARS (membre de la CRSA, Conférence Régionale ARS)

Ex : Conférence des Présidents des CRPV pour des rencontres nationales avec l'ANCT, les partenaires, rencontres trimestrielles de la directrice avec l'ANCT

Ex : interpellation des réseaux d'élus ou de l'ANCT sur des points techniques soulevés par les adhérents

- **Mise en valeur des bonnes pratiques du territoire :**  
Ex : fiches d'expériences vidéo plateforme mobilité à Alès, IN'ESS à Narbonne...  
Ex : capitalisation des bonnes pratiques Est Occitanie : Gard et Hérault  
Ex : podcasts à partir de 2023
- **Intermédiation facilitatrice à la demande :**  
Ex : remontée des besoins des sites en politique de la ville du Gard (chefs de projet et conseils citoyens)  
sur les besoins d'animation des conseils citoyens dans le cadre de l'instruction du 4 août 2016

#### Animation de réseaux :

Animation du réseau Elus adhérents  
Animation du réseau des chefs de file ANRU Est Occitanie  
Animation du réseau CISP/CLSPD Est Occitanie  
Animation des réseaux chefs de projet de l'Hérault  
Animation des réseaux PRE du Gard et de l'Hérault  
Animation du réseau GUSP Est Occitanie

---

### Adhésion annuelle

Personnes physiques et associations de quartiers	50 €
Personnes morales (associations « professionnelles », établissements publics, entreprises...)	500 €
<b>Villes ou /et EPCI = 0.05€ par habitant, avec une adhésion plancher de 800€ plafonnée à 8000€</b>	
Conseils Départementaux : adhésion forfaitaire à	5000 €

---

#### BULLETIN d'ADHESION à VILLES et TERRITOIRES Occitanie

Raison sociale : Communauté de communes Lodévois et Larzac  
Nom du référent : Jean-Luc REQUI  
Adresse : 1 place Francis MORAND  
Téléphone : 04-11-95-01-40 Fax : .....  
Mail : [contact@lodevoisetlarzac.fr](mailto:contact@lodevoisetlarzac.fr)  
Nombre d'habitants pour les collectivités territoriales et EPCI : 15203

#### Adhésion pour : année civile 2024

Fait à Lodève le

Cachet et signature

**Grille Tarifaire indicative d'adhésions à ajuster en fonction du nombre actualisé d'habitants :**

Grille d'adhésion 2024		
Site	Nombred'habitants	Adhésion 2024
<b>AUDE</b>		
Carcassonne Agglo	113 933	5 696 €
CC Limouxin /Limoux	27 598/10 302	1380€/800 €
CC Région Lézignanaise/Lézignan-Corbières	33 259/ 11 203	1663€/800 €
CA Le Grand Narbonne /Narbonne	131 649/53 462	6 582€/ 2673 €
<b>HERAULT</b>		
Communauté d'agglomération de Béziers Méditerranée	127 786	6 389 €
Ville Béziers	78 683	3859 €
Communauté de communes du Grand Orb	20 443	1022 €
Communauté de communes Lodévois Larzac	15 207	800 €
Lunel Agglo	51 849	2 592 €
Montpellier Méditerranée Métropole	499 761	8 000 €
Sète Agglo pôle Méditerranée	130 772	6 538 €
Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée	80 165	4 008 €
CC Clermontais /Ville de Clermont-l'Hérault	28 410/9126	1420€/800€
<b>GARD</b>		
Communauté d'agglomération Alès Agglomération (Alès, Anduze, La Grand Combe)	132 799	6 640 €
Communauté d'agglomération de Nîmes Métropole (Nîmes/St Gilles)	262 108	8 000 €
CC Petite Camargue /Vauvert	27 611/11 465	1 380€/800 €
Communauté d'agglomération du Gard rhodanien	73 159	3 658 €
Communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence	30 894	1 545 €
Communauté de communes Pays d'Uzès	28 996	1 450 €
Uzès	8 540	800 €
Communauté de communes Cèze Cévennes/ Saint Ambroix	19 191/ 3 324	959 €/ 800€
<b>LOZERE</b>		
Communauté de Communes Cœur de Lozère /Ville de Mende	16 577/13 143	800 €
<b>PYRENNEES ORIENTALES</b>		
Communauté d'agglomération Perpignan Méditerranée	270 610	8 000 €
Perpignan	120 606	6 030 €
CC Albères /Elne	56 597 /9 402	2 830€/ 800 €
<b>CONSEILS DEPARTEMENTAUX</b>		
Conseils Départementaux		5 000 €
<b>ASSOCIATIONS/Pers privées</b>		
Associations		500 €
Personnes privées		50 €